



Le Samedi 26 juin 2010



Le Train jaune fête ses 100 ans !



100 ans du Train jaune : 100 ans de luttres !

Voilà 100 ans que le Train Jaune assure sa fonction de Service Public.

Depuis sa création, et plus particulièrement depuis 1968 et la publication par la SNCF de la liste Mauve qui prévoyait entre autres la fermeture de la ligne de Cerdagne, les cheminots avec la CGT ont mené toutes les luttes qui nous permettent de fêter ses 100 ans en 2010.

Le Train Jaune est pour la région Languedoc-Roussillon l'exemple type de la conservation réussie d'un patrimoine historique, et par ailleurs emblématique d'une lutte des cheminots, de la CGT et de l'ensemble des usagers de la Cerdagne pour sa survie et son développement.

Ce véritable joyau de la SNCF et outil au service du développement du Service Public et touristique de la Catalogne et du Languedoc-Roussillon est à nouveau menacé à court terme de disparition.

La SNCF mène depuis 2007 un véritable travail de lobbying auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon pour mettre au rebut le train jaune au profit de l'achat de matériel neuf.

Ce positionnement de la SNCF s'explique par des choix uniquement financier, notamment la réduction des coûts de maintenance et surtout le projet de fermeture des Ateliers du Matériel de Béziers en charge du directeurat du matériel de Cerdagne.

S'il n'est pas dans les intentions de la CGT de s'opposer à une nécessaire modernisation d'un train jaune plus que centenaire, tout le travail du Secteur Fédéral CGT du Languedoc-Roussillon, en lien avec les syndicats de Béziers et de Villefranche, a été d'élaborer de véritables propositions alternatives, au niveau technique comme économique et de les porter, avec les cheminots et les usagers auprès de la SNCF et du Conseil Régional.

La proposition CGT de rénovation à l'identique du train jaune permettrait de conserver en l'état un élément majeur du patrimoine ferroviaire français, de maintenir et de développer l'emploi et d'initier, dans une région durement touchée par le chômage, un projet industriel viable avec des retombées économiques importantes en Languedoc-Roussillon.

Ce nouveau combat, vingt ans après les luttes des années 80 a déjà permis la prise en compte par tous les acteurs, SNCF et pouvoirs publics, des propositions de la CGT, déplaçant ainsi ce dossier d'un plan purement technique et financier souhaité par la SNCF à une triple dimension, politique, économique et patrimoniale répondant aux besoins des populations concernées.

La balle est maintenant dans le camp des élus qui doivent choisir entre 4 scénarios, l'achat de matériel neuf Type Z 850, une solution hybride, un matériel neuf à l'identique ou le projet CGT de rénovation à l'identique.



Journée du Samedi 26 juin 2010

9h00 : Accueil/café

9h30 : Prise de parole :

- Syndicat CGT des cheminots de Villefranche
- Union Départementale CGT des Pyrénées Orientales
- Didier Le RESTE
Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots
- Marie-Laurence BERTRAND
Membre de la CE Confédérale

11h00 Départ Train spécial
Mont-Louis

13h00 Arrivée à Villefranche

13h15 Repas en Gare SNCF de
Villefranche

Participation : 15 euros

Le Train Jaune : Une tradition de luttes de 1968 à 1985

Dès 1968, la SNCF prenait la décision de fermer un nombre important de lignes qu'elle considérait déficitaires, dont la ligne de Villefranche - Vernet les Bains à la Tour de Carol Enveitg, appelée ligne de Cerdagne et parcourue par le Train jaune.

Une menace de fermeture planait donc sur le Train Jaune

A partir de 1981, grâce aux luttes et à la mobilisation de la population, l'idée de fermeture fut repoussée et sa rénovation envisagée.

Dès octobre 1985, de puissants mouvements de grèves sont déclenchés par la Cgt qui entend s'opposer à l'abandon du caractère de service public du Train Jaune afin de le réduire à un rôle purement touristique.

Le 19 novembre 1985, à la gare de Fontpédrouse, la SNCF fait arracher la voie ferrée par une entreprise privée, sous la surveillance de deux cadres de la SNCF.

Alertés par la population, les cheminots interviennent pour arrêter la casse.

27 cheminots furent sanctionnés différemment par des mises à pied et traduits devant le conseil de discipline. Ce dernier réuni le 04 mars 1986 demande la révocation de 6 d'entre eux. L'aggravation des sanctions soulève d'importants mouvements d'actions soutenus largement par la population.

La SNCF recule sur les révocations et mute d'office en Lozère deux militants de la CGT. En 1988, la SNCF refuse d'appliquer la loi d'amnistie pour ces deux militants.

Le 08 février 1993, après 8 ans de luttes, de procès, la cour de cassation puis la cour d'appel de Nîmes condamne la SNCF, les deux militants sont remis dans leurs droits.

**LA CGT APPELLE LES CHEMINOTS ACTIFS ET
RETRAITES A S'INSCRIRE DANS CETTE JOURNEE
D'ACTION ET DE LUTTE POUR LA DEFENSE DU
SERVICE PUBLIC SNCF ET DU TRAIN JAUNE**